

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Il y a dix jours maintenant que le déconfinement a été engagé en France et au sein du Groupe. Un déconfinement très progressif afin de préserver la santé de nos collaborateurs, pour lequel un cadrage national a été défini, garantissant l'uniformité des mesures pour l'ensemble des sites.

La Direction des ressources humaines, la Direction de l'immobilier d'exploitation, de la logistique et des achats, et la Direction des risques opérationnels ont été fortement mobilisées pour organiser la reprise dans les meilleures conditions avec toutes les dispositions sanitaires qui s'imposent.

À partir du 25 mai au plus tôt et jusqu'au 30 juin, le travail à distance sera privilégié et l'accès aux sites sera piloté finement avec un taux de présence de 25 % maximum, pour concerner prioritairement les collaborateurs qui ne peuvent pas exercer leur activité à domicile.

À compter du 1^{er} juillet et jusqu'à une date indéterminée, ce taux de présence augmentera progressivement jusqu'à 50 % maximum, avec l'instauration éventuelle d'une organisation par rotation au sein des Directions. Pour mémoire, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 10 juillet.

Si nous avançons à tâtons dans cette étape cruciale qu'est le déconfinement, nous restons également très prudents sur le bilan financier des impacts du covid-19. La Lloyd's de Londres estime que l'épidémie coûtera 203 Mds€ au secteur mondial de l'assurance.

Pour le Groupe, ce que l'on peut dire à date, avec certitude et sans grande surprise, c'est que notre volume d'affaires nouvelles dans nos différents métiers a bien sûr été impacté par la fermeture de notre réseau commercial depuis le 18 mars. Par ailleurs, l'activité des centres de relations clients a diminué d'environ 40 % depuis le début du confinement.

L'activité d'assurance vie va connaître une baisse des cotisations en retraite supplémentaire et de la même manière, les cotisations en épargne ralentissent nettement. En gestion individualisée, on observe un déstockage sur de nombreux actes et une progression des dossiers de décès à traiter. En gestion collective, la situation est tendue en prestation de prévoyance.

Pour le reste des actes, l'activité étant plus faible, nous pouvons les déstocker.

S'agissant des équilibres techniques, si une baisse notable des recettes en assurance vie sur les encours en unités de compte est à prévoir, les impacts seront les plus importants en prévoyance santé avec les délais de paiement des cotisations (dont certaines ne seront pas recouvrées) et avec la hausse attendue de la sinistralité en prévoyance (augmentation des arrêts maladie, hausse de la portabilité en cas de chômage, moindres cotisations dues au chômage partiel).

⁽¹⁾ Organisme complémentaire d'assurance maladie

En revanche, la sinistralité en santé s'affiche en baisse, du fait d'une sous-consommation médicale - pour information, une étude du courtier gestionnaire Gerep estime à 29 % la baisse des remboursements santé pour les Ocam⁽¹⁾ entre fin janvier et fin avril. Ce retard ne sera probablement pas rattrapé d'ici la fin de l'année. Il est acquis que les effets de la crise sanitaire se prolongeront au-delà de 2020 pour nos métiers tout comme pour toute l'activité économique du pays.

⁽²⁾ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Au global, la charge technique « covid 19 » pour le Groupe pourrait s'inscrire dans une fourchette large comprise entre 30 et 200 M€. Dans les mois qui viennent, et notamment pour l'arrêté des comptes au 30 juin, il nous sera possible d'affiner ces estimations, en liaison avec la brigade de contrôle de l'ACPR⁽²⁾ avec laquelle nous avons un point hebdomadaire.

Si le contexte nous appelle à la plus grande prudence, nous ne devons pas perdre de vue que la proximité avec nos assurés, la solidarité que nous leur témoignons tout en veillant à nos équilibres sont les clés de la sortie de crise. Ils sont gages de notre réussite collective.

André Renaudin

Pour lire les témoignages de collaborateurs du Groupe sur la continuité d'activité, [cliquez ici](#).

Entretien avec Claire Silva, membre du Comité de direction Groupe en charge des ressources humaines et des relations sociales

**Sur quels principes repose le plan de déconfinement ?**

À partir du 25 mai au plus tôt, l'accès aux sites sera piloté finement et l'ensemble de nos collaborateurs seront à nouveau en situation d'exercer leur activité professionnelle que ce soit à distance ou sur site. Le plan de déconfinement progressif du Groupe poursuit l'objectif prioritaire de préserver la santé de nos collaborateurs. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle en France, il s'articule autour des principes directeurs suivants jusqu'au 30 juin 2020 : privilégier le travail à distance ; limiter strictement le nombre de collaborateurs sur site ; interdire les déplacements professionnels (y compris intersites) et les réunions physiques ; respecter strictement les règles sanitaires individuelles et collectives. Les équipes de la Direction de l'immobilier d'exploitation ont assuré le nettoyage complet des sites, préparé leur ouverture pour permettre aux collaborateurs de circuler dans les conditions garantissant la distanciation sociale : marquages et fléchages adaptés pour réguler les flux d'entrées et de sorties, affichages rappelant les règles sanitaires, configuration des espaces de travail et des espaces communs. Les managers comme les collaborateurs sont également responsabilisés individuellement et collectivement à la réussite de ce plan de déconfinement : la préservation de la santé de toutes et tous dans la durée tiendra à la capacité de chacune et chacun d'entre nous à s'appliquer et à faire respecter l'ensemble des dispositions définies sans y déroger.

Combien de collaborateurs pourront être présents sur site ?

Du 25 mai jusqu'au 30 juin 2020, la proportion de personnes sur chaque site sera limitée à 25 % maximum – nous envisageons un passage progressif de 25 % à 50 % maximum à partir du 1^{er} juillet (et jusqu'à une date indéterminée) si la situation sanitaire en France continue à se stabiliser voire à s'améliorer. Seront prioritaires, les collaborateurs :

- dits PCA⁽³⁾ qui réalisent déjà des activités sur site (tri du courrier, gestion de dossiers physiques, éditiques, chantiers, etc.) ;
- actuellement non-équipés pour exercer leur activité à distance ou qui ne peuvent l'exercer que sur site ;
- « en demande de retour sur site », compte tenu de difficultés liées au confinement (fort isolement, besoin de lien social), après examen préalable et accord du management.

Les horaires d'accès aux sites sont élargis : ouverture à 6h30, fermeture à 20h00.

Comment va se passer le retour ?

Pour le premier jour de venue sur site, l'arrivée des collaborateurs sera séquencée via l'organisation de rendez-vous individuels pour éviter un afflux massif lié à la distribution des kits de protection (composés de six masques

⁽³⁾ Plan de continuité d'activité

lavables, de trois gels hydroalcooliques de 100 ml, d'une visière, d'un guide des règles de vie sur site et d'une notice d'utilisation des équipements de protection individuelle mis à disposition). En fonction de la spécificité du métier exercé, le contenu du kit pourra par ailleurs être complété par des éléments supplémentaires. À titre d'exemple, pour les commerciaux, des masques chirurgicaux seront ajoutés pour les proposer aux clients dans le cadre des rendez-vous susceptibles d'être organisés physiquement avec eux.

Dès réception de son kit, le collaborateur devra se nettoyer les mains avec le gel hydroalcoolique à sa disposition et s'équiper d'un masque avant de circuler dans les locaux afin de rejoindre son poste de travail. Le port du masque sera obligatoire dans l'ensemble des espaces où les mesures de distanciation sociale ne peuvent être assurées en continu (lieux ouverts, lieux de passage ou à l'occasion de discussions entre personnes, etc.). Les collaborateurs seront invités également à respecter les indications de circulation pour les entrées et sorties, à privilégier l'usage des escaliers et à rester autant que possible à leur poste de travail, en limitant leurs déplacements au sein du site et des bâtiments. Au cours de la semaine du 25 mai, un module complet de formation sera, par ailleurs, disponible sur l'intranet afin de rappeler les règles sanitaires individuelles, de distanciation sociale, les gestes barrières ainsi que des informations sur le covid-19.

Entretien avec David Simon, membre du Comité de direction Groupe en charge des investissements, des finances et des risques



Quel est votre regard sur les impacts économiques et financiers immédiats de la crise ?

Je ferai une réponse en deux temps. Tout d'abord, nous sommes entrés dans cette crise avec des bases saines. Je fais bien sûr référence à nos résultats 2019, qui traduisent la performance et la solidité de notre Groupe. Nous avons également fait les bons choix, tant pour améliorer notre solvabilité, grâce notamment à une couverture actions sans précédent de nos positions, que pour renforcer nos fonds propres et préserver nos marges financières.

En matière d'organisation, nous étions également bien préparés, avec une large capacité de travail à distance, grâce au déploiement du télétravail depuis 2018 et à nos avancées, certes encore perfectibles en termes de dématérialisation des flux et d'accès multicanal au client. Enfin, en ce qui concerne notre gestion d'actifs, nous conduisons historiquement une politique prudente et diversifiée, préférant tirer profit de notre liquidité plutôt que d'un risque crédit accru, ce qui s'est avéré une stratégie pertinente face à la crise. Nous avons fait un pas supplémentaire début 2020 avec l'entrée

dans le plan Impulsion 20-22. Des jalons importants ont été franchis : la définition de priorités claires et partagées, l'alignement du portefeuille projets à 100% sur le plan, sans oublier la mise en place et le pilotage rigoureux d'indicateurs financiers et extra-financiers.

Toutefois, nous ne sommes pas pour autant à l'abri du monde qui nous entoure ! C'était vrai sur le plan sanitaire, d'où les premières décisions prises pour préserver la santé des collaborateurs. C'est tout aussi valable sur le plan économique. Les particuliers, les professionnels, les entreprises de toutes tailles en grandes difficultés, ce sont nos clients, les marchés, ce sont nos marchés. Nous sommes donc évidemment sévèrement touchés par cette crise, à l'instar de l'ensemble de nos concurrents.

Le pays est en phase de déconfinement. Dans quel contexte économique et financier, la reprise s'inscrit-elle ?

Il ne faut surtout pas se tromper. Les difficultés sont loin d'être derrière nous ! Après la crise financière immédiate, nous sommes confrontés à une récession économique qui pourrait durer plusieurs années, avec, pour corollaire, une forte progression du chômage, une augmentation des faillites d'entreprise de l'ordre de 15 % selon la Coface, une hausse des déficits, sans parler du renforcement de la pression fiscale sur les sociétés d'assurance. Il serait très dangereux de se voiler la face. Nous devons au contraire nous montrer à la fois extrêmement vigilants pour préserver nos équilibres et parfaitement agiles pour piloter notre plan à l'aune de ces nouvelles contraintes.

Quelle doit être notre ligne directrice jusqu'à l'échéance du plan ?

Nous devons agir simultanément dans trois temps. Le premier est le temps de la réaction : il consiste à gérer au jour le jour pour ajuster quasiment en temps réel nos ressources par rapport à notre activité. C'est dans ce cadre, par exemple, que nous avons demandé aux collaborateurs de prendre des congés avant fin avril pour disposer de ressources lors de la reprise d'activité. Nous nous montrons aussi extrêmement réactifs sur le plan financier au regard de l'extrême volatilité des marchés. Le deuxième est le temps de l'adaptation : nous allons ainsi mesurer les impacts de la crise sur les trajectoires à l'horizon du plan et ajuster nos processus opérationnels et les moyens alloués à cette nouvelle réalité. Le troisième est le temps de la projection : nous devons faire les bons choix pour être en ordre de marche à la fin du plan, en 2022. Pour, là aussi, donner une illustration concrète, il nous faut, par exemple, maîtriser les impacts opérationnels, humains et financiers des évolutions à venir en retraite complémentaire en cohérence avec le développement de l'inter-régimes de gestion. Pour cela, nous devons maintenir notre calendrier de préparation, même si les échéances législatives et réglementaires sont décalées. Autre exemple : le travail à distance questionne les usages de notre immobilier d'exploitation puisque le ratio télétravail / travail sur site va nécessairement évoluer.

Entretien avec Viviane Chabbert, Directeur général de MBV-UNION

**Quel bilan tirez-vous des mesures mises en place dans les établissements pour faire face au covid-19 ?**

La période de confinement, ainsi que l'application rigoureuses des gestes barrières préconisées par les autorités sanitaires a permis de limiter l'introduction du virus au sein des établissements MBV. Ainsi, seuls deux Ehpad⁽⁴⁾ ont eu à déplorer quelques cas parmi les résidents. Aucun collaborateur n'a été atteint à ce jour.

Cette période a nécessité une réorganisation des services et du fonctionnement des établissements. Elle a permis aussi le développement de la télémédecine pour le suivi médical des résidents et des nouvelles technologies pour proposer des activités individuelles et maintenir le lien avec les proches. Durant cette période, les établissements ont mis en place, selon les consignes gouvernementales des visites de proches, strictement encadrées et sur rendez-vous.

Comment cela va se passer maintenant avec le déconfinement ?

Avec le déconfinement de la population générale, une période d'observation s'enclenche pour les établissements et services MBV car la crise sanitaire n'est pas terminée et la protection des personnes âgées doit être poursuivie avec la plus grande attention. Un déconfinement progressif sera mis en œuvre au sein de nos établissements avec plusieurs étapes successives en fonction de l'évolution générale de l'épidémie. Ainsi jusqu'au 2 juin, nos établissements resteront fermés au public, mais les visites des familles et les interventions des professionnels de santé libéraux sont programmées et encadrées pour limiter tout risque de contagion.

De l'importance d'une loi sur le « grand âge »

Pour Dominique Libault, Président du Haut Conseil du financement de la protection sociale et Directeur de l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale, *« la crise sanitaire montre qu'on ne peut plus attendre. Une loi "grand âge" s'impose du fait de la nécessité de revaloriser les rémunérations et les carrières des soignants, de la nécessité de lutter contre l'isolement social, d'inventer de nouvelles formes d'hébergement et d'établissements, de décroïsonner les Ehpad, les structures d'aide à domicile et les hôpitaux »*. Dominique Libault avait été missionné en septembre 2018 par le Premier ministre pour examiner notamment les différentes modalités de financement de la dépendance. Il avait remis son rapport en mars 2019 à Agnès Buzyn, alors ministre des Solidarités et de la Santé. Pour prendre en charge le défi du vieillissement de la société française, il évaluait alors à 9,2 Mds€ le besoin de financement supplémentaire d'ici à 2030 (dont 6,2 Mds€ d'ici à 2024) : *« je pense que globalement l'ordre de grandeur demeure »* commente le rapporteur.

⁽⁴⁾ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 7
<i>Lettre Éco</i>	Page 9
Retraite	Page 9
Santé	Page 11
Épargne	Page 12
À noter	Page 13
Actus Groupe	Page 15
Nomination	Page 21
ODD	Page 21
Agenda	Page 22

⁽⁵⁾ Source : Direction de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽⁵⁾

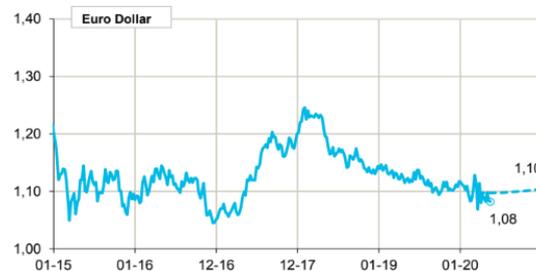
Monde : une crise de la demande plus qu'une crise de l'offre

Certains redoutaient au début de la crise du coronavirus que la désorganisation de la production mondiale ne conduise à une pénurie de biens, engendrant une poussée d'inflation. Bien au contraire, les données récentes suggèrent que la consommation plonge plus vite que la production et les prix décélèrent nettement partout. Aux États-Unis, les ventes au détail ont reculé de 16,4 % et la production industrielle de 11,2 %. L'inflation est tombée à 0,3 % en glissement annuel (après 1,5 %), tirée à la baisse à la fois par la chute des prix pétroliers et par le fort ralentissement de l'inflation sous-jacente (de 2,1 % à 1,4 %). Cette chute en dessous de 2 % donne à la Fed⁽⁶⁾ toute liberté pour assouplir encore sa politique monétaire. Jerome Powell, Président du Conseil des gouverneurs de l'institution a déclaré qu'elle resterait très accommodante pendant une période prolongée. Il a, en revanche, exclu le recours aux taux directeurs négatifs. Au Royaume-Uni, le PIB⁽⁷⁾ a reculé de 7,7 % annualisé au premier trimestre. Le recul est moins important qu'en Europe continentale, car le confinement y a été plus tardif, mais l'impact de l'épidémie devrait être plus important au deuxième trimestre. Au Japon, le PIB a reculé de 3,4 % annualisé, un peu moins qu'attendu. En Chine, la production industrielle a rebondi en avril, progressant de 3,9 % en glissement annuel, suggérant un retour rapide à la normale. En revanche, la consommation reste encore affectée, les ventes au détail reculent de -7,5 % en glissement annuel en avril, même si elles se redressent depuis deux mois.

⁽⁶⁾ Réserve fédérale des États-Unis

⁽⁷⁾ Produit intérieur brut

Taux de change



Zone euro : l'Allemagne moins affectée que ses voisins par l'épidémie au premier trimestre

La croissance a été revue marginalement à la hausse au premier trimestre, à 14,2 % annualisé sur l'ensemble de la zone euro (+0,2 point par rapport à la prévision initiale). L'économie allemande a mieux résisté : le PIB a reculé de 8,6 %, du fait d'un confinement plus tardif et plus limité. En revanche, il a été révisé en baisse au quatrième trimestre 2019, à -0,4 %. L'Allemagne est donc, comme la France, déjà entrée en récession technique, avec deux trimestres consécutifs de baisse du PIB. Cette semaine, les indices de confiance PMI de mai sont attendus en hausse modeste sur l'ensemble de la zone euro ; ils resteraient sur des niveaux assez dégradés, illustrant que la reprise de l'activité avec le début du déconfinement reste timide. L'inflation devrait être confirmée cette semaine en net ralentissement à 0,4 % en glissement annuel en mai, affectée par la chute des prix pétroliers. Contrairement aux États-Unis, l'inflation sous-jacente n'aurait que peu ralenti (de 1,1 % à 0,9 %).

France : le point bas atteint en avril ?

Au premier trimestre 2020, le taux de chômage a reculé de 8,1 % à 7,8 %. Mais cette baisse ne traduit pas une amélioration du marché du travail : elle s'explique par une baisse sensible du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles pour travailler et donc une baisse de la population active. En avril, l'inflation a été revue en légère baisse, à 0,3 % en glissement annuel (après 0,7 % en mars). Ce ralentissement s'explique à la fois par le recul des prix pétroliers, mais aussi par la baisse de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), qui tombe à 0,3 %. En revanche, les prix de l'alimentation étaient en hausse de 3,7 %. L'enquête mensuelle de la Banque de France montre une activité encore très dégradée en avril dans tous les secteurs (industrie, service et construction). En revanche, les chefs d'entreprises anticipent une reprise au moins partielle de leur activité en mai, sauf dans l'hébergement et la restauration. Cette semaine, les indices PMI⁽⁸⁾ sont attendus en hausse (à des niveaux encore faibles) dans le manufacturier et les services en mai, ce qui confirmerait que le point bas a été atteint en avril et que l'activité aurait commencer à se redresser progressivement.

⁽⁸⁾ Purchasing Manager's Index

Eonia : taux de référence
 du marché interbancaire
 de la zone euro
 TEC 10 ans : taux
 à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat
 d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	15-mai	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,46 %	0 pb	-1 pb
Taux 3 mois	-0,27 %	-2 pb	12 pb
TEC 10 ans	-0,03 %	1 pb	-12 pb
Swap 10 ans	-0,16 %	-4 pb	-37 pb
Cac 40	4 278	-6,0 %	-28,4 %
Euro-dollar	1,082	-5,7 %	0,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 9 et du 16 mai :

[Numéro du 9 mai](#)
[Numéro du 16 mai](#)

RETRAITE

Une enveloppe de 1,17 Md€ pour les Ehpad



Le Gouvernement a envoyé un projet de circulaire aux Ehpad qui prévoit de leur attribuer 1,17 Md€ supplémentaires afin de faire face à la crise sanitaire. Cette enveloppe compensera les surcoûts et pertes de recettes liés à l'épidémie, et financera le versement d'une prime de 1 500 € pour les personnels de ces établissements dans les 40 départements les plus touchés et de 1 000 € pour les autres. Cette prime sera intégrée dans le projet de loi de finances rectificatif de juin prochain.

Certification des comptes du régime général de la Sécurité sociale



Cour des comptes

La Cour des comptes vient de publier son 14^e rapport de certification des comptes du régime général de la Sécurité sociale pour 2019 avec 28 réserves. Elle a constaté notamment des erreurs pour les prestations de retraite concernant la branche vieillesse et la Cnav⁽⁹⁾. Plus d'une pension de vieillesse sur sept

⁽⁹⁾ Caisse nationale d'assurance vieillesse

attribuées en 2019 comprenait une inexactitude avec incidence financière. Dans plusieurs caisses, cette proportion est même de l'ordre de une sur cinq. Au total, cela représente 1,1 Md€ sur toute la durée de versement des pensions.

De nouveaux services pour l'Assurance Retraite



Afin de palier la fermeture des accueils physiques en contexte d'épidémie, l'Assurance Retraite a mis en place une batterie de solutions afin de répondre aux demandes des assurés. Dès le mois de mars, l'institution a fait évoluer ses pratiques en accordant un délai aux bénéficiaires d'une retraite de réversion ou de l'Aspa⁽¹⁰⁾

pour renvoyer le questionnaire qui leur est régulièrement adressé, en aménageant des règles de cumul emploi-retraite pour le personnel soignant et la mise en place d'un délai de deux mois supplémentaires pour les résidents à l'étranger pour transmettre le certificat de vie. En plus de ces mesures, le service de demande n'est plus limité à la retraite personnelle. On peut désormais effectuer d'autres requêtes : retraite progressive, attestation de départ en retraite anticipée, demande de rachat, etc. En ce qui concerne les formulaires de demandes de pensions de réversion, d'allocation veuvage et d'Aspa, ils peuvent être complétés en ligne. Afin d'éviter la fracture numérique, l'Assurance retraite déploie une solution d'aide téléphonique : le 39 60. Un téléconseiller les accompagnera pour les aider à initier leurs démarches.

Baisse des demandes de pensions de réversion



Entre le 16 mars et le 3 mai, l'Assurance Retraite a reçu 17 000 demandes de réversion. Selon les estimations liées aux données démographiques, elle aurait dû recevoir environ 28 200 demandes.

Ce sont donc 40 % des veufs et veuves qui auraient dû demander une réversion au régime de retraite de base des salariés et des indépendants durant les sept semaines de confinement. Selon Renaud Villars, Directeur général de l'Assurance retraite, « nous avons reçu peu de courrier durant le confinement, probablement en raison d'un déficit de confiance envers les services d'acheminement postaux, mais nous avons aussi l'impression, de manière générale, que les gens n'osent pas nous déranger. Ils nous appellent peu, notamment ». Les mesures de demandes en ligne et par téléphone (cf. article précédent) devraient permettre de résorber cette tendance. Par ailleurs, d'autres régimes ont constaté des baisses similaires. La MSA⁽¹¹⁾ fait état d'une diminution des dossiers reçus de l'ordre de 40 % pour la semaine du 20 avril, par rapport à la même période en 2019. Le SRE⁽¹²⁾ constate en avril 2020, par rapport à 2019, « une diminution de 33 % du nombre de concessions de réversion ». L'Agirc-Arrco évoque une baisse de 30 % des demandes de réversion entre les premières semaines de l'année et les semaines confinées.

⁽¹⁰⁾ Allocation de solidarité aux personnes âgées

⁽¹¹⁾ Mutualité sociale agricole

⁽¹²⁾ Service des retraites de l'État

SANTÉ

⁽¹³⁾ *Journal officiel*

⁽¹⁴⁾ Réaction en chaîne par polymérase

Prise en charge des tests de dépistage du covid-19



Suite à la publication du décret 2020-520 du 5 mai dans le *JO*⁽¹³⁾ le 6 mai dernier, l'Assurance Maladie obligatoire prendra en charge l'intégralité des frais liés aux tests RT-PCR⁽¹⁴⁾ de dépistage du covid-19. Ce genre de test, effectué à partir d'un prélèvement de cellules nasales profondes, permet de déterminer si la personne est infectée au moment précis où le test est effectué. Pour rappel, le Gouvernement a prévu d'effectuer 700 000 dépistages par semaine depuis le 11 mai, afin de tester un maximum de personnes présentant des symptômes de la maladie. À noter que le texte ne précise pas le montant de la prise en charge par l'Assurance Maladie des tests sérologiques permettant de savoir si le patient a généré des anticorps contre le coronavirus.

⁽¹⁵⁾ Caisse nationale d'assurance maladie

Baisse des dépenses de santé au mois de mars



Selon les dernières statistiques de la Cnam⁽¹⁵⁾, les dépenses de santé ont nettement diminué dès la mise en place du confinement le 17 mars dernier. De janvier à mars 2020, elles ont augmenté de 0,2 % (+2,8 % en rythme annuel).

Les dépenses de soins de ville ont progressé de 1,3 % de janvier à mars. Sur cette période, les soins médicaux et dentaires reculent de 4 %, tandis que sur une base annuelle, ils progressent de 0,9 %. Afin de mesurer les effets du confinement, la Cnam a mis en lumière les dix derniers jours du mois de mars. Sur cette période, les remboursements de soins de ville ont chuté de 13,2 % par rapport à la même période en mars 2019. La baisse la plus marquée entre le 17 et le 31 mars concerne les dentistes, les orthophonistes, les orthoptistes et les podologues, dont l'activité a reculé de 85 % par rapport à la même période en 2019. D'autres baisses sont à noter également : entre -50 et -60 % pour les masseurs-kinésithérapeutes et les sages-femmes ; les médecins spécialistes en cabinet enregistrent -60 % d'actes ; les transports sanitaires et les laboratoires de biologie médicale, entre -20 % et -30 % de demandes de remboursement. Les consultations chez les médecins généralistes ont, quant à elles, diminué de 30 %.

La consommation d'alcool et de tabac lors du confinement



Santé publique France a publié une première étude sur les impacts du confinement sur la santé des Français. La consommation d'alcool et de tabac a fait l'objet d'une attention particulière. Dans cette analyse, l'organisme pointe plusieurs tendances : plus d'un quart des fumeurs (27 %) ont augmenté leur consommation de tabac, avec une hausse moyenne de

cinq cigarettes par jour. Les jeunes (41 %) et les actifs travaillant à domicile (37 %) sont les principaux concernés par cette augmentation. En ce qui concerne l'alcool, seuls 11 % des personnes interrogées affirment avoir augmenté leur rythme. Parmi eux, certains ont bu plus souvent (51 %), ont augmenté les quantités (10 %) voire, pour le reste, les deux en même temps. Selon Viêt Nguyen Thanh, Spécialiste des addictions au sein de Santé publique France, « *l'ennui, le manque d'activité, le stress et le plaisir sont les principales raisons mentionnées par les fumeurs ou usagers d'alcool ayant augmenté leur consommation. On note également que l'augmentation, aussi bien pour le tabac que pour l'alcool, est corrélée au risque d'anxiété et de dépression* ». L'étude, qui a été réalisée en plusieurs vagues d'environ 2 000 personnes, met en évidence des points plus positifs : 24 % des consommateurs d'alcool interrogés disent avoir réduit leur rythme durant le confinement, 65 % estiment qu'il est resté stable. En ce qui concerne les fumeurs, ils sont 19 % à avoir profité de la situation pour réduire leur consommation. On note, par ailleurs, que Santé publique France relève que les dispositifs d'aide à distance contre ces addictions ont été moins sollicités. Ainsi, « *pour Tabac info Service, les appels reçus au 39 89 ont baissé de 19 % entre mars 2019 et 2020 et de 15 % entre avril 2019 et 2020, alors qu'ils avaient progressé de 14 % en février* ». Les appels vers Alcool info Service ont « *retrouvé leur niveau habituel* ».

[Retrouvez tous les résultats de l'étude de Santé publique France en suivant ce lien.](#)

ÉPARGNE

Déblocage anticipé de l'épargne retraite sur les contrats Madelin



Le 29 avril, lors de son audition à la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale consacrée au Plan de relance de l'économie, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé que l'épargne retraite placée sur les contrats Madelin pourra être exceptionnellement débloquée. Il a ainsi déclaré : « *nous allons donner l'autorisation à tous les indépendants qui le souhaitent de débloquer leurs réserves sur les fonds Madelin pour pouvoir compléter leurs revenus, face à une circonstance exceptionnelle* ». La loi permet que l'épargne sur ce type de supports puisse être débloquée en cas de faillite. La crise liée au covid-19 s'ajoute donc dorénavant aux exceptions légales.

20 Md€ déposés sur les livrets et comptes courants en mars



Selon les dernières estimations de la Banque de France, les ménages ont augmenté leurs dépôts bancaires de 20 Md€. Pour rappel, ces trois dernières années, la hausse mensuelle moyenne des dépôts s'élevait à 6 Md€. Ce sont les dépôts à vue qui enregistrent la plus forte hausse, avec 13,8 Md€ d'épargne subie, ce qui porte les encours sur les comptes bancaires à un niveau historiquement élevé, à 515 Md€. Les livrets concentrent à eux seuls 5,8 Md€ des flux d'épargne.

Retrouvez l'intégralité de la publication de la Banque de France en [suivant ce lien](#).

L'inquiétude des Français face à la chute des marchés



Selon une étude réalisée par Kantar pour le site Mes-placements.fr auprès de 1 005 Français de plus de 18 ans, 68 % des personnes interrogées se déclarent inquiètes par la baisse des marchés financiers. 50 % d'entre eux le sont plus que lors de la crise financière de 2008, 81 % des plus de 35 ans sont inquiets. 13 % des détenteurs de placements financiers ont réalisé des opérations financières, avec une préférence pour les placements jugés plus sûrs. 39 % des répondants n'ont confiance en personne pour placer leur épargne. 16 % des sondés déclarent avoir accès à un professionnel dédié à la gestion de patrimoine.

À NOTER

Deux projets de loi pour la dépendance et la dette sociale



Le Gouvernement devrait transmettre prochainement aux partenaires sociaux deux projets de loi visant à transférer 136 Mds€ de dette sociale à la Cades⁽¹⁶⁾ et à affecter une fraction de la CSG⁽¹⁷⁾ au financement de la dépendance. Il s'agit de soulager l'Acoss⁽¹⁸⁾ dont le plafond de découvert a dû être relevé lundi pour la deuxième fois depuis le début de l'épidémie et atteint désormais 95 Mds€. La Cades qui aurait dû solder la dette sociale en 2024 voit donc sa durée de vie prolongée jusqu'en 2033. Une fraction de la CSG actuellement dévolue à la Cades pourrait être ponctionnée à partir de 2024 pour financer la dépendance : cela pourrait représenter un peu plus de 2 Mds€. Ce qui n'est pas suffisant pour financer le secteur du grand âge qui aurait besoin de 6 à 7 Mds€ dans quatre ans et de 10 Mds€ en 2030 selon le rapport Libault de

⁽¹⁶⁾ Caisse d'amortissement de la dette sociale

⁽¹⁷⁾ Contribution sociale généralisée

⁽¹⁸⁾ Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

2019. Une négociation sociale devrait avoir lieu cette année pour définir d'autres ressources.

Entretien exclusif de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, pour L'Argus de l'Assurance



Dans un entretien exclusif accordé au média spécialisé *L'Argus de l'assurance*, le ministre appelle les assureurs à la prudence quant à la mobilisation de leurs ressources dans le cadre de la crise sanitaire : *« il convient de ne pas engager des ressources qui pourraient mettre en danger la situation financière des organismes d'assurance »*. Il ajoute : *« plusieurs initiatives, venues notamment du secteur mutualiste ou de bancassureurs, ont montré que certains acteurs ont les ressources suffisantes pour contribuer au-delà des engagements pris de manière collective »*. En ce qui concerne les reproches qui sont adressés aux assureurs en matière de prise en charge des pertes d'exploitation liées au confinement, il affirme que *« la solution ne peut pas être de faire payer les assureurs a posteriori pour des risques qu'ils n'ont pas couverts »*. Le ministre affirme, par ailleurs, qu'un groupe de travail portant sur l'indemnisation des risques exceptionnels est actuellement en train de tirer les conclusions de cette crise afin de préparer l'avenir.

Garantie de protection sociale complémentaire et chômage partiel



Lors du Conseil des ministres du 7 mai, les garanties de protection sociale complémentaire ont été intégrées dans les 33 habilitations à légiférer par ordonnance prévues par le projet de loi portant sur diverses dispositions pour faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19. Ainsi, le maintien des garanties santé et prévoyance pour les salariés en chômage partiel fera bien l'objet d'une ordonnance. *« Il convient de sécuriser les droits à une couverture sociale complémentaire pour les salariés concernés pendant la période de crise sanitaire, indépendamment des stipulations contractuelles »*, précise le texte du Gouvernement. La durée du maintien de ces garanties ne pourra pas dépasser six mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Une ordonnance prochaine devra préciser les *« conditions de versement et du régime fiscal et social des contributions dues par l'employeur »*.

200 € d'aides pour 800 000 jeunes adultes



Une aide exceptionnelle de 200 € sera versée en juin à 800 000 jeunes de moins de 25 ans *« précaires ou modestes »*, *« ayant perdu leur travail ou leur stage »* et aux *« étudiants ultramarins isolés qui n'ont pas pu rentrer chez eux »*, a expliqué Édouard Philippe,

Premier ministre, devant le Sénat le 4 mai. « Cette aide sera également versée mi-juin à quelque 415 000 jeunes de moins de 25 ans, précaires ou modestes, qui touchent les aides au logement ». 150 M€ ont été prévus pour cette mesure, visant à limiter l'impact social de la crise sanitaire actuelle.

L'opération « Paniers Solidaires »

(19) Caisse nationale des allocations familiales



Dans le contexte de crise sociale liée au coronavirus, les deux branches famille de la Sécurité sociale, la MSA et la Cnaf⁽¹⁹⁾ s'associent pour l'opération « Paniers solidaires ». Cette action de solidarité vient en aide à la fois aux agriculteurs en difficulté en raison du confinement, et aux familles aux revenus modestes qui bénéficient ainsi de produits alimentaires frais. Les 9 et 21 avril derniers, 60 paniers solidaires, composés par une dizaine d'agriculteurs ont été distribués à des familles à Lille et à Villeneuve-d'Ascq par la MSA Nord Pas-de-Calais et la Caf du Nord, en lien avec les communes et les acteurs des collectivités. Les paniers, distribués gratuitement, étaient composés de fruits et légumes frais, de laitages et produits fermiers issus des exploitations agricoles pour une valeur de 20 €.

Révision du calendrier de Solvabilité 2

(20) European Insurance and Occupational Pensions Authority : (AEAPP : Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles)



L'Eiopa⁽²⁰⁾ a annoncé un assouplissement du calendrier sur la révision de la directive européenne Solvabilité 2. Ainsi, l'institution se donne six mois supplémentaires pour remettre ses préconisations sur la révision du texte à la Commission européenne, soit à la fin du mois de décembre. « Le nouveau calendrier établit un équilibre entre la nécessité de saisir l'opportunité de revoir la directive Solvabilité 2 et la nécessité pour les préconisations de refléter les développements récents », indique l'Eiopa.

ACTUS GROUPE

Sortie du charbon des acteurs financiers : AG2R LA MONDIALE parmi les bons élèves



D'après l'ONG Reclaim Finance, AG2R LA MONDIALE figure parmi les cinq seuls acteurs financiers français ayant une politique de sortie du charbon suffisante pour permettre de tenir l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5 degré. Le 2 juillet 2019, les fédérations professionnelles de la finance s'étaient engagées devant Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, à inciter leurs membres à sortir du charbon. Depuis, l'ONG a

mis en place un outil qui permet de suivre les politiques annoncées par les banques, assurances et sociétés de gestion françaises. Seuls le Groupe ainsi que le Crédit Agricole, La Banque Postale AM, Axa et le Crédit Mutuel obtiennent des notes entre sept et dix sur les cinq critères retenus : l'exclusion du financement de projets (mines de charbon, centrales à charbon, etc.), l'exclusion des entreprises développant de nouveaux projets, le degré d'exclusion des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires lié au charbon, ou suivant leur niveau de production annuelle de charbon, et enfin l'analyse de la qualité de leur politique de sortie du charbon.

Pour accéder à l'outil régulièrement mis à jour, [cliquez ici](#).

Confinement : satisfaction des entreprises clientes en retraite complémentaire lors des contacts avec AG2R LA MONDIALE



Dès le début du confinement, AG2R LA MONDIALE s'est rapidement organisé avec son prestataire et les services de gestion pour rouvrir le centre d'appels à partir du 26 mars, soit six jours ouvrés après la fermeture. Les demandes ont été priorisées, des

⁽²¹⁾ Foire aux questions

FAQ⁽²¹⁾ mises en ligne sur le site internet, et deux emailings d'informations ont été envoyés. À chaque contact, une enquête de satisfaction a été communiquée. Sur la satisfaction liée au traitement de la demande, on constate une nette amélioration par rapport au début de l'année. Sur la recommandation des clients, la note était de 6/10 la première semaine de confinement (note jamais atteinte en début d'année) et de 7/10 en avril. Les entreprises remercient les conseillers d'avoir pris le temps de répondre, de leur accueil, de leur disponibilité, de leur réactivité ou encore de leur amabilité.

Crise sanitaire : communication clients et information réseau



Ces dernières semaines, AG2R LA MONDIALE a continué les communications régulières auprès de ses clients avec l'envoi d'emailings ciblés. Avec une communication globale auprès des branches sur l'accompagnement du Groupe ; les boulangers sont

⁽²²⁾ Travailleurs non salariés

invités à participer à une conférence digitale et interactive : « Comment se préserver pour mieux redémarrer demain ? », et pour les charcutiers, la promotion des dispositifs de solidarité ont été mis en place avec AG2R LA MONDIALE (difficultés psychologiques, modalités de versement de la prime covid-19, incidence du 1^{er} mai, proposition de la visièrre Promoplast). Le Groupe a envoyé également des emailings aux entreprises clientes d'AG2R Arpege sur les mesures de solidarité et aux salariés d'entreprises sur la téléconsultation de la Sécurité sociale et d'Axa Assistance. Par ailleurs, les Directeurs régionaux ont été dotés de deux modèles d'emailing sur la thématique « Dispositif exceptionnel de solidarité » pour les TNS⁽²²⁾ à destination des présidents de groupements professionnels.

Ma vie d'instit confiné par Philippe Dutertre



Dans une série créée par Instit Invest, Philippe Dutertre, Directeur des investissements d'AG2R LA MONDIALE, revient sur son adaptation à la vie en confinement.

Pour accéder au témoignage, [cliquez ici](#).

(23) Plan épargne retraite

Le Per⁽²³⁾ à l'épreuve du coronavirus : l'avis de Patrice Bonin



Dans un article publié le 21 avril, le site Boursier.com a interrogé Patrice Bonin, Directeur général d'ARIAL CNP Assurances, filiale d'AG2R LA MONDIALE, sur la situation du Per en temps de crise sanitaire. « Deux effets sont notables. En premier lieu sur l'effort de vente, qui a été interrompu avec le confinement : les indépendants sont plus préoccupés par leur quotidien que par la préparation de leur retraite et l'épargne. Le deuxième effet est lié à la trésorerie : les petites entreprises et indépendants, commerçants ou artisans, sont touchés de plein fouet par la crise. » S'agissant des perspectives pour le Per, Patrice Bonin assure qu'« il n'y a pas de risques sur l'épargne retraite à moyen-long terme, car il y a structurellement besoin d'épargne complémentaire. »

Pour lire l'article, [cliquez ici](#).

Lancement du site OutilsCoronavirus.fr par l'Alliance digitale



Le 28 avril, l'Alliance digitale a lancé [OutilsCoronavirus.fr](#), une nouvelle plate-forme dédiée aux patients et aux professionnels de santé, qui vient en complément de [MaladieCoronavirus.fr](#). Elle réunit les sites de référence sur les questions médicales liées au coronavirus, sélectionnés par un comité de médecins coordonné par le Docteur Fabrice Denis, Expert en e-santé. L'Alliance digitale s'est également appuyée sur l'expertise de ses membres, dont AG2R LA MONDIALE.

Distribution de masques aux Strasbourgeois



Depuis le 13 mai et en deux vagues, la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, le Conseil départemental du Bas-Rhin et l'État, avec le concours du régime local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, d'AG2R LA MONDIALE et du Crédit Mutuel, distribuent aux Strasbourgeois des masques en tissu lavables et réutilisables. Chaque habitant recevra ainsi deux masques dans sa boîte aux lettres.

Outre-Mer : distribution de paniers de légumes aux retraités



Dans le cadre de l'Action Sociale, les administrateurs ont souhaité effectuer une action envers les retraités les plus fragilisés. Un dispositif de distribution à domicile de

paniers de légumes a été déployé sur deux semaines. 530 retraités de plus de 80 ans avec une pension CGRR⁽²⁴⁾ inférieure à 70 € ont pu en bénéficier. La Présidence ainsi que le directeur de la CGRR ont participé à cette distribution. Cette première action vient de se terminer sur l'île de Guadeloupe. La distribution est en cours sur les îles de Saint-Martin, Marie-Galante, La Désirade et Les Saintes.

(24) Caisse guadeloupéenne de retraites par répartition

(En photos : de gauche à droite, Murielle Jabès, Alain Benjamin, Lionel Mougali, respectivement Présidente, Vice-président et Directeur de de la CGRR)

SOS Ehpap pour soutenir les soignants



La Fondation Recherche Alzheimer, dont AG2R LA MONDIALE est un partenaire historique, a mis en place SOS Ehpap, une initiative pour apporter une aide concrète au personnel des Ehpap en cette période de crise sanitaire. Elle a fait un premier don de 100 000 € aux établissements en grande difficulté et s'engage à reverser 100 % des dons reçus sur sosehpap.fr. Le

fonds servira à financer du matériel de protection, des repas, l'amélioration des salles de repos, les gardes d'enfants à domicile, les transports entre le domicile et l'Ehpap, les nuits à proximité des Ehpap, etc.

Observatoire Ergocall sur les seniors en danger durant le confinement



En partenariat avec AG2R LA MONDIALE, Ergocall, une plate-forme d'appels téléphoniques destinée à accompagner les seniors isolés créée

par Alogia Groupe, expert du bien-vieillir à domicile, et Marguerite, spécialiste de l'accompagnement par téléphone des personnes âgées, ont réalisé une enquête sur la situation des personnes âgées isolées durant le confinement. 2 000 seniors de 75 ans et plus ont été interrogés par des professionnels de santé. Il en ressort que 41 % n'ont reçu aucune visite en deux mois, que 38 % ont chuté, que 68 % sont sortis plusieurs fois par semaine pour rompre l'isolement. Au-delà des chiffres, l'enquête révèle une dégradation de l'état psychique.

Pour consulter le communiqué de presse avec des résultats détaillés de l'enquête, [cliquez ici](#).

Présentation des résultats des États généraux de la séniorisation de la société



Le 8 mai, dans le cadre d'une visioconférence à destination du grand public, les résultats des États généraux de la séniorisation de la société ont été officiellement présentés. Éric Sanchez, Directeur de la valorisation et de l'innovation sociale d'AG2R LA MONDIALE, était membre des États généraux qui ont réuni 50 experts et contributeurs. Ce rapport citoyen a pour objectif de repenser collectivement une politique « post-covid » du Grand âge. Réalisée tout au long du confinement, cette contribution originale s'inscrit dans une réflexion à la fois transverse et transpartisane.

Pour lire le rapport, [cliquez ici](#).

Aidants familiaux : maîtriser les bons gestes et postures



La Compagnie des aidants, partenaire d'AG2R LA MONDIALE, a mis en ligne « Les tutos d'Esther et Philippe » sur sa chaîne YouTube afin de permettre aux aidants de découvrir les bons gestes et postures à adopter pour aider son proche avec bienveillance. Pour les personnes qui voudraient aller plus loin, l'association propose un parcours de formation gratuit.

Pour visionner les tutos, [cliquez ici](#), et pour en savoir plus sur la formation, [cliquez là](#).

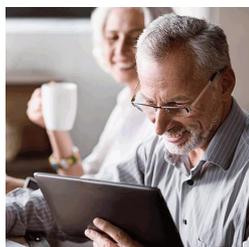
Lancement de la campagne « Innover pour le bien vieillir »



Depuis le 11 mai, sur la plate-forme « Vos idées, nos projets » proposée par AG2R LA MONDIALE, chacun peut s'exprimer, partager ses idées, réagir à celles des autres pour imaginer ensemble les services de demain pour mieux vivre sa retraite. Les internautes peuvent ainsi participer sur différents thèmes proposés : « Comment être épanoui dans votre habitat ? », « Comment rester en bonne santé à la retraite ? », « Comment aider au mieux un parent ? votre conjoint ? », etc. À chaque participation, ils cumulent des points et maximisent ainsi leur chance de gagner les lots proposés (valise Samsonite Lite-Shock, super Cooker DOP, montre connectée). Cette campagne prendra fin le 8 juillet.

Pour accéder à la plate-forme, [cliquez ici](#).

Les Sociétales AG2R LA MONDIALE plus que jamais mobilisées



Composé d'une cinquantaine d'associations partenaires réunissant plus de 6 000 adhérents, dont environ 600 bénévoles, le réseau des Sociétales AG2R LA MONDIALE est mobilisé depuis le début du confinement pour renforcer son soutien aux personnes vulnérables. Certaines actions déjà menées ont été adaptées aux circonstances et d'autres services ont été créés. Les bénévoles ont maintenu le lien avec les résidents des Ehpad, quand cela était possible, grâce à des appels téléphoniques, à l'envoi de cartes postales, etc. Les appels de convivialité ont été renforcés : à Paris, les bénévoles appellent, au-delà des adhérents, des retraités du Groupe de plus de 80 ans. En régions, ils font de nombreux gestes de solidarité : fabrication de masques pour les voisins, de blouses pour le personnel hospitalier, port de courses, etc. Des rencontres virtuelles sont également proposées : des ateliers divers (sophrologie, café philo, cours de langues, etc.) ou encore le Cercle Web-aidants.

La Fête des voisins... au balcon !



La Fête des voisins, organisée par les Voisins solidaires dont AG2R LA MONDIALE est un partenaire historique, était prévue le 29 mai. Elle est reportée au 18 septembre, en raison de la crise sanitaire. Pour autant, l'association propose de maintenir la symbolique de la solidarité de proximité avec « La Fête des voisins au balcon » le 29 mai. Un kit a été spécialement créé avec des conseils pratiques pour imaginer des moments de convivialité depuis fenêtres et balcons, en toute sécurité ! Un concours photo est également lancé.

Pour en savoir plus et télécharger le kit, [cliquez ici](#).

Documentaire « Comme les autres » avec Frédéric Lopez et Michaël Jeremiasz



Le 5 mai, France 2 a diffusé le documentaire « Comme les autres » réalisé par Frédéric Lopez, animateur télé, et Michaël Jeremiasz, athlète de haut niveau, tennisman quadruple médaillé aux Jeux paralympiques et fondateur de l'association « Comme les autres », dont AG2R LA MONDIALE est partenaire. Cinq personnes valides et cinq personnes en fauteuil roulant ont passé une semaine ensemble en Corse : une aventure sportive inédite et un récit humain émouvant.

Pour visionner le documentaire, [cliquez ici](#) et pour voir l'interview de Frédéric Lopez et de Michaël Jeremiasz, [cliquez là](#).

Nomination



Laurent Pietraszewski est nommé Secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, chargé de la protection de la santé des salariés contre l'épidémie de covid-19. Il reste chargé de la réforme des retraites auprès du ministre des Solidarités et de la Santé même si la réforme est pour le moment suspendue.

⁽²⁵⁾ Objectifs de développement durable

ODD⁽²⁵⁾ : les 17 objectifs des Nations Unies



7• Énergie propre et d'un coût abordable

L'objectif 7 fixé par le Global Compact est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. Travailler dans ce sens est particulièrement important, car cela a un effet direct sur la capacité à atteindre d'autres objectifs de développement durable. Mettre l'accent sur l'accès universel à l'énergie, l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation accrue des énergies renouvelables grâce à de nouvelles opportunités économiques et professionnelles est crucial pour créer des communautés plus durables et inclusives et une résilience face aux problèmes environnementaux tels que le changement climatique.

Pour atteindre l'ambition d'une énergie propre et d'un coût abordable, les objectifs du Global Compact sont :

- d'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable ;
- d'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial ;
- d'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- d'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre ;
- d'ici à 2030, développer les infrastructures et améliorer les technologies afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE correspondant à ce septième objectif est matérialisé par ses actions au niveau du secteur financier via une politique d'investissement responsable.

Découvrez le huitième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

* Beaucoup d'événements ont été annulés ou reportés

Agenda*

25 mai : Assemblée générale de Global Compact France.

16 juin : Séminaire des membres d'honneur de l'Académie des sciences et techniques comptables et financières, au cours duquel Robert Ophèle, Président de l'AMF, interviendra. Auditorium boulevard Malesherbes, de 9h30 à 12h30.

⁽²⁶⁾ Association des assureurs mutualistes

23 juin : Assemblée générale de l'AAM⁽²⁶⁾.

⁽²⁷⁾ Comité paritaire
d'approbation des comptes

24 juin : Assemblée générale d'Arpege Prévoyance.

25 juin : Journée des Présidents et Vice-présidents de la Fédération Agirc-Arrco.

26 juin : CPAC⁽²⁷⁾ AG2R Agirc-Arrco.

29 août-20 septembre : Tour de France.

21 octobre : Cadrage budgétaire.

4 et 5 novembre : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

8-9 décembre : Marathon budgétaire.

Crédits photos : tous droits réservés/